



Assemblée Générale



De 15h à 18h
Salle Varsovie
Palais des congrès
Place de Bordeaux

Strasbourg

RAPPORT MORAL & PROSPECTIF

I. BILAN 2015-2016

Cher(e) s collègues,

Quelle feuille de route technique pour l'après-réforme territoriale ? C'est la question à laquelle s'est efforcée de répondre l'ADGCF reçue le 4 mai dernier par Estelle Grelier, secrétaire d'Etat en charge des collectivités territoriales. Plus précisément, il s'agissait d'identifier avec la Ministre les points d'achoppement qui contrarient la bonne application de certaines dispositions issues des lois MAPTAM et NOTRe. Modalités et contenu de certaines compétences (développement économique, promotion du tourisme, Gemapi...), problématiques rencontrées à l'occasion des fusions de communautés (cohabitation des documents de planification, extension de la période de lissage du versement transport, échéance des schémas de mutualisation...), mais aussi questions inhérentes au déploiement des communes nouvelles... Nombre d'incertitudes doivent encore être levées avant de parvenir à une mise en œuvre optimisée de la dynamique de réorganisation des pouvoirs locaux.

Vous le constatez, **l'ADGCF a, tout au long de l'année écoulée, continué de jouer son rôle d'aiguillon technique de l'intercommunalité mais cette fois, en aval des réformes réalisées.** La présence d'Estelle Grelier à l'occasion de nos 9^{èmes} Universités d'été des directeurs généraux de communauté a d'ailleurs permis de poursuivre notre dialogue avec le Gouvernement sur le devenir du meccano territorial français.

A propos de la nouvelle donne des pouvoirs locaux et de sa mise en œuvre, on peut faire aujourd'hui le constat d'un double enjeu qui se dessine pour le pouvoir régional émergent : s'affirmer tout d'abord comme le niveau de mise en système des territoires, autrement dit, d'une interterritorialité efficiente ; sortir, ensuite, de sa vocation strictement planificatrice pour inventer une nouvelle relation aux intercommunalités, articulant une co-définition de la règle et une co-élaboration du contrat. C'est dans cet esprit que nous avons décidé à l'occasion de l'Assemblée Générale de Tours **de programmer un « tour de France » consacré aux modalités de la co-construction des politiques régionales.** A ce jour, onze rencontres ont d'ores et déjà eu lieu (les trois dernières relèvent des délégations Hauts de France, PACA et Ultra Marine et sont mises à l'agenda de cet automne) ; organisées en partenariat avec KPMG et Sémaphores, elles ont permis d'identifier les chantiers à investir en priorité (territorialisation de l'action régionale, élaboration des schémas prescriptifs, contractualisation) et, surtout, de proposer une méthodologie de collaboration adaptée et contextualisée. A l'issue de ces rencontres, la rédaction collective de notes techniques centrées sur la question du SRDEII a donné l'occasion à nos délégués régionaux d'aller à la rencontre de leurs homologues régionaux et de leur présenter les travaux de l'association. **Je tiens à remercier l'ensemble de nos délégués régionaux pour leur mobilisation sans faille :** votre investissement quotidien, dans un environnement institutionnel mouvant et, je le sais, prenant voire éprouvant, ouvre progressivement un nouvel espace de collaboration technique entre cadres régionaux et intercommunaux.

Plus largement, il contribue à la construction d'une représentation active de l'intercommunalité urbaine, périurbaine et rurale auprès des macro régions, objectif visé par l'ADGCF et l'AdCF dans le cadre de leur convention partenariale.

En juin dernier, l'Entente des territoriaux, qui fédère les principales associations de cadres des collectivités dont l'ADGCF, proposait de publier un communiqué de presse rappelant son attachement au statut de la fonction publique territoriale et aux valeurs qu'il porte. Dépositaire de la parole de notre association, je n'ai pas souhaité cosigner ce texte (ce qui a d'ailleurs fait l'objet d'un indiscret dans un numéro de la Gazette des Communes de juillet). Pourquoi ? Parce que sur un sujet aussi sensible, sans doute l'un des thèmes majeurs de la prochaine élection présidentielle, je souhaitais que la prise de position de l'ADGCF émane de l'expression de l'ensemble de ses adhérents et non pas simplement de son Président ou même de son Bureau exécutif. Aussi, **comme nous nous y étions engagés en 2015, nous avons lancé une enquête articulant questions quantitatives et qualitatives sur l'histoire, les ressorts et l'évolution potentielle du statut de la fonction publique et sur son articulation avec le service public local et son exercice.** Vous en verrez dans quelques instants les premiers résultats. D'ici la fin de cette année et, dans l'esprit de notre *Manifeste* publié en 2013, nous publierons la doctrine de l'ADGCF en la matière ; je vous invite vivement à vous exprimer à l'occasion de la présentation qui va suivre, puisque vos prises de parole seront capitalisées.

Au-delà même de la question du statut, nous le constatons tous ici en tant que DG, les métiers des collectivités changent. Les formations dispensées par les Universités, qu'elles soient initiales ou continues, doivent aujourd'hui, et plus que jamais, s'attacher à prendre en compte les mutations que nous traversons voire à les anticiper. Partant de ce constat, l'ADGCF a plaidé, dans le cadre de son *Manifeste*, pour le renforcement des synergies entre les directeurs généraux des communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles qu'elle fédère et les Universités, dans l'objectif de mieux ajuster les enseignements dispensés sur les territoires aux besoins des intercommunalités. Dans cette logique, nous avons également décidé il y a un an de cela de définir les modalités et les fondements de conventions partenariales entre notre association et des Universités intéressées par notre démarche visant à organiser localement des cycles de formation initiale et continue contextualisés au sein desquels nous serions formateurs. Depuis, **des conventions ont été signées avec les Universités d'Amiens, Grenoble et Nancy et une convention avec l'Université de Lille est en cours de négociation.** Pour ceux d'entre vous qui dispensez occasionnellement des cours à l'Université, n'hésitez pas à relayer cette possibilité de conventionnement auprès des responsables d'UFR (et à vous rapprocher de notre Délégué Général le cas échéant) : en tant que DG d'intercommunalité, nous souhaitons faire des structures universitaires qui proposent des parcours professionnalisants un élément fort de la performance territoriale et administrative.

Enfin, je vous proposais à Tours de consolider notre éventail de services à forte valeur ajoutée afin de mieux valoriser nos actions et d'assurer une meilleure connexion adhérents / tête de réseau. A l'issue de l'exercice 2015-2016, **nous aurons doublé le nombre de nos newsletters ; dans quelques instants nous vous présenterons également notre nouvelle charte graphique qui sera déclinée sur notre site internet et notre plateforme collaborative prochainement reloukés de fait.**

Je ne peux achever ce rapport moral sans évoquer nos dernières Universités d'été du Grand Bornand ; **indéniablement, ce fut un grand millésime**. Sous l'égide de notre collègue Fred Pin, cette 9^{ème} édition a réuni plus de 300 participants et s'est avérée particulièrement stimulante tant en terme de contenu des séances plénières que d'animation des ateliers co-organisés avec le CNFPT. Nous ne nous endormirons pas sur notre brin de laurier, soyez en sûrs ; **il faudra plus que jamais être innovant et attractif pour notre 10^{ème} édition tant sur la forme que sur le fond pour encore et toujours garder une longueur d'avance : c'est ce qui fait l'ADN de notre association.**

Cher(e)s collègues,

Bon nombre d'entre nous sont mobilisés, absorbés voire inquiétés par les mouvements de remembrements intercommunaux qui se dessinent. Dans ce contexte souvent difficile, impactant parfois même notre santé, sachez que l'association sera toujours à vos côtés.

C'est pourquoi, au regard de l'ambition des projets que nous avons engagés à Tours, je tiens à tous vous remercier pour votre mobilisation sans faille : adhérents, délégués régionaux, membres du Bureau, sans oublier notre équipe technique : merci pour votre engagement quotidien qui fait qu'une nouvelle fois, le pari est gagné.

Grâce à vous tous, qui êtes autant de relais démultiplicateurs de notre action, la dynamique de l'ADGCF ne faiblit pas en témoigne la croissance régulière du nombre de nos adhérents ; plus que jamais l'association incarne un réseau de cadres dirigeants territoriaux avant-gardistes, non corporatistes et soucieux de préserver l'esprit convivial qui fait notre identité.

Au cours de cette année, nous aurons tout particulièrement été entendus. Nos réflexions, exposées dans le cadre de nos nombreuses publications (plus de 10 opus publiés en 2016) mais aussi les propositions de notre association, pleinement reconnue par les autorités publiques, en témoignent nos auditions auprès de la commission des finances de l'Assemblée nationale, du conseil supérieur de la fonction publique territoriale ou du cabinet d'Estelle Grelier, auront contribué à ancrer davantage le fait intercommunal dans le paysage institutionnel local : c'est là toute notre ambition.

Pour conclure, je voudrais parler de nos partenaires. Chaque année, c'est presque un rituel, j'ai l'habitude de dire que sans eux, rien de serait possible. Merci, encore une fois, pour votre présence, votre implication et votre fidélité.

Dans une volonté de consolider nos liens, de donner davantage de consistance à nos collaborations et ainsi de répondre à notre exigence réciproque de contenu, nous avons lancé à la fin de l'année 2015 un cycle de travaux éditoriaux, complétant vos interventions régulières lors de nos séminaires, et visant à valoriser davantage votre expertise. La publication de six livrets dédiés à la transition énergétique co-élaborés avec nos partenaires énergéticiens a constitué un galop d'essai plutôt très réussi ; les travaux en cours sur l'impact RH des réformes territoriales et, mis à l'agenda en 2017, sur la construction d'équipements intelligents et durables viendront eux aussi intensifier nos coopérations en mobilisant tous les partenaires qui le désirent.

Merci une nouvelle fois d'être à nos côtés, de nous aider à faire face aux mutations territoriales et organisationnelles que nous traversons et ainsi de faire en sorte que, par votre soutien, la voix de notre association soit toujours plus entendue.

II. PERSPECTIVES

Cher(e)s collègues,

Débats autour du statut de la fonction publique, réflexions sur la nécessité d'une stratégie nationale de l'Etat en matière d'aménagement du territoire qui aille au-delà de la régionalisation, lutte contre le risque de déclassement territorial, voire élaboration de scénarii sur les modalités électives des conseillers communautaires... L'année qui s'annonce, dans la perspective des présidentielles de 2017, apparaît comme une fenêtre d'opportunités pour notre association. L'enjeu : élaborer des propositions pour la période courant jusqu'en 2020 et ainsi interpeller les candidats à l'élection présidentielle en leur soumettant des hypothèses sur l'administration territoriale de demain et son déploiement.

Pour ce faire, je vous propose que nous nous inscrivions, durant cette année 2016-2017, dans une dynamique de perfectionnement qualitatif de notre association, c'est-à-dire de travailler prioritairement à la consolidation de notre communication et de notre organisation régionale.

Dans ce cadre et à l'aune du contexte électoral de 2017, **il me semble tout d'abord nécessaire d'élaborer une stratégie et un plan de communication spécifiques**, déclinant prioritairement notre étude prospective sur la problématique du « statut » de la fonction publique et, plus largement, nos réflexions sur le management des politiques territoriales. L'ADGCF est aujourd'hui un « réservoir d'idées », reconnu et écouté parce que constructif. Cette montée en visibilité doit être tout particulièrement consolidée cette année : nous aurons en effet besoin d'élaborer des messages clairs et audibles afin qu'ils se diffusent et imprègnent les administrations centrales, la presse spécialisée, régionale et nationale. **Surtout, en sus de notre newsletter et de notre site web étoffés et relookés, il nous faudra faire un usage accru des réseaux sociaux** ; par ailleurs, nous allons mettre à l'étude la création d'une application ADGCF pour smartphone, délivrant l'actualité de notre association et surtout, valorisant davantage nos publications qui doivent sortir de la confidentialité. La reconnaissance dont jouit notre association aujourd'hui nous impose non seulement d'être en capacité d'émettre des prises de position toujours plus nombreuses, éclairées par les réflexions prospectives et les débats internes organisés au sein de nos instances (Bureau, Universités d'été, délégations régionales...) mais aussi et surtout de trouver les relais médiatiques adéquats, susceptibles de porter notre message et de valoriser nos visions et savoir-faire.

Ensuite, **il est essentiel de continuer à donner du souffle à la dynamique des délégations régionales**. Sous l'égide de Martine Poirot, il nous faudra sans doute davantage formaliser leurs enjeux et objectifs (fonctions de proximité auprès des adhérents, fonctions de représentation auprès des acteurs régionaux, fonctions de relai auprès de l'AdCF), leurs modalités et principes d'organisation (règles du jeu). **A cet égard, je vous propose de procéder à la refonte des statuts de l'association et d'y préciser le rôle et les missions des délégations régionales et de légitimer davantage la place des délégués au sein du Bureau national**.

Après avoir redéfini l'échelle et les modalités d'organisation des délégations de l'ADGCF dans l'objectif de le constituer comme support et promoteur potentiel d'une action régionale en partie mutualisée avec l'AdCF et après avoir, en terme de contenu, porté la focal sur l'élaboration du SRDEII et avant de mettre en chantier les SRADDET, **il faudra cette année s'attacher à consolider l'offre régulière en terme de rencontres locales répondant à la demande et aux besoins de nos collègues**.

Cette dynamique doit aussi permettre d'étendre davantage l'assise et la notoriété de l'association, autrement dit, d'élargir son socle d'adhérents alors que nous frôlons les 1 000 adhérents.

Enfin, je l'ai dit, **nous avons la volonté de valoriser davantage nos partenariats**. L'extension du champ de compétences des intercommunalités en matière de développement économique, d'aménagement, de construction et de gestion des équipements, de transports, d'énergie, d'eau et de déchets oblige les directeurs généraux des communautés à faire évoluer leurs connaissances et leurs savoir-faire. L'enjeu : être davantage en phase avec les nouvelles exigences qui s'imposent à l'exercice du métier de manager territorial : intégrer tout d'abord l'impératif de réduction de la dépense publique et la nécessité d'évaluer et d'optimiser en permanence le pilotage et la mise en œuvre du service au regard de l'évolution constante de la demande locale ; respecter ensuite les déterminants du développement durable et maîtriser les principes des normes « vertes » qui pèsent sur le déploiement de l'action publique locale ; connaître enfin les nouvelles dynamiques qui sous-tendent le fonctionnement des collectivités (mutualisation, contractualisation, délégation) et être en capacité d'appréhender d'un point de vue opérationnel mais aussi stratégique le nouveau mecano institutionnel territorial et son impact sur la délivrance du service.

Dans cet environnement en mutation permanente, je souhaite que **les partenaires de l'ADGCF mettent à disposition des délégations régionales de l'association toute leur expertise** dans l'objectif d'informer et d'accompagner les directeurs généraux d'intercommunalité confrontés à ces transformations complexes et, idéalement, de les aider à les anticiper. C'est tout le principe du « **répertoire des interventions partenaires** » et des **collections d'ouvrages** que nous allons vous présenter et qui doivent, dès cette année, densifier et intensifier la relation que nous entretenons avec nos partenaires.

Cher(e) collègue,

L'ADGCF achève sa mue sans se dénaturer. Elle conserve plus que jamais sa liberté de parole et sa capacité à se poser en force de proposition, la capacité d'expertise et la connaissance de la réalité du terrain de ses membres lui assurant toujours une « longueur d'avance ».

Pascal FORTOUL
Président de l'ADGCF